



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 4

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 septembre 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2010 - # 3
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Discussion avec les directions d'établissement
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-521-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2010 - # 3

Bruneau, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Ancil-

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2010 - # 3 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-522-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 3, numéro de septembre 2010.

LU la lettre de mesdames Heidi Rathjen et Flory Doucas, codirectrices de la COALITION QUÉBÉCOISE pour le contrôle du tabac, qui demandent l'appui moral de la Commission scolaire en faisant partie de la nouvelle liste d'adhérents à la Coalition et qu'elle endosse la nouvelle plate-forme.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adhère à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et endosse la nouvelle plate-forme qui a pour but de susciter les appuis nécessaires pour que les gouvernements adoptent et appliquent des mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-523-CE)

LU la lettre de madame Denise Grondin, conseillère politique au cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui accuse réception de la résolution # 2010-574-CC de la Commission scolaire.

DISCUSSION AVEC LES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique le contexte concernant les propos tenus par la présidente de la Fédération Québécoise des directions d'établissement (FQDE), madame Chantal Longpré, par rapport aux écoles à charte que l'on retrouve en Alberta. Les propos de madame Longpré permettent de croire que la FQDE vise à obtenir l'entière autonomie de gestion des écoles et, par conséquent, l'abolition des commissions scolaires.

Monsieur D'Amours précise qu'il a demandé à l'ensemble des directions d'établissement de la Commission scolaire de lui faire connaître officiellement le point de vue et la position de leur association locale afin d'être en mesure d'établir, pour l'avenir, des relations de travail claires et transparentes.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

La liste des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 5 octobre 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-524-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale